

OBJET

**FINANCES - Transports
publics urbains -
Compensations tarifaires
prises en charge par la
Ville de Saint-Quentin -
Avenant à la convention
- Bénéficiaires du RSA
exerçant des missions de
bénévolat.**

**Rapporteur :
Mme le Maire**

Date de convocation :
24/09/19

Date d'affichage :
08/10/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 41

Nombre de Conseillers
votant : 41

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 OCTOBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLEROT, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Agnès POTEI, M. Karim SAÏDI, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Serge MARTIN représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)(s) :

Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Dans le cadre d'une politique d'insertion, une convention de partenariat a été signée entre la Ville de Saint-Quentin et le Département de l'Aisne afin de faciliter les missions de bénévolat auprès d'associations par les bénéficiaires du RSA sur le territoire de Saint-Quentin.

Afin de rendre plus aisé l'accès au réseau des transports publics des bénéficiaires du RSA se rendant sur une mission de bénévolat, la convention sur les gratuités accordées sur le réseau urbain et les modalités de compensations tarifaires signée avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois pourrait être étendue à cette catégorie d'usagers supplémentaire.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) de passer un avenant à la convention sur les gratuités accordées sur le réseau urbain et les modalités de compensations tarifaires passée avec la CASQ afin d'étendre la gratuité aux bénéficiaires du RSA exerçant des missions de bénévolat dans le secteur associatif sur le territoire de Saint-Quentin ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à signer l'avenant et à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 40 voix pour et 1 voix contre adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,


Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191001-46782-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/19

Publication : 08/10/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation